

INFORMATION  
CHEFS D'ETABLISSEMENT

# Plan de déploiement des équipements individuels & manuels numériques

Rentrée 2019



---

2 Juillet 2019

**# Plan Rentrée 2019 – Présentation générale**

**# Opérationnalisation du Plan et actions des Lycées**

**# Calendrier**

A l'occasion de la réforme des programmes, la Région accélère la transition numérique des Lycées en **finançant les manuels numériques et en équipant les élèves en tablettes ou ordinateurs portables**

**Lycées professionnels** (publics ou privés sous contrat) et Erea :  
**prêt d'une tablette à tous les lycéens**

**Lycées généraux et technologiques publics** qui auront fait le choix de passer des manuels papier aux manuels numériques :  
**prêt d'un ordinateur portable ou d'une tablette – au choix de l'établissement- aux lycéens de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup>**  
(avec extension aux élèves boursiers des lycées privés sous contrat pour les classes de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup>)

*Les enseignants concernés par les manuels numériques seront également équipés afin de pouvoir consulter les ressources*

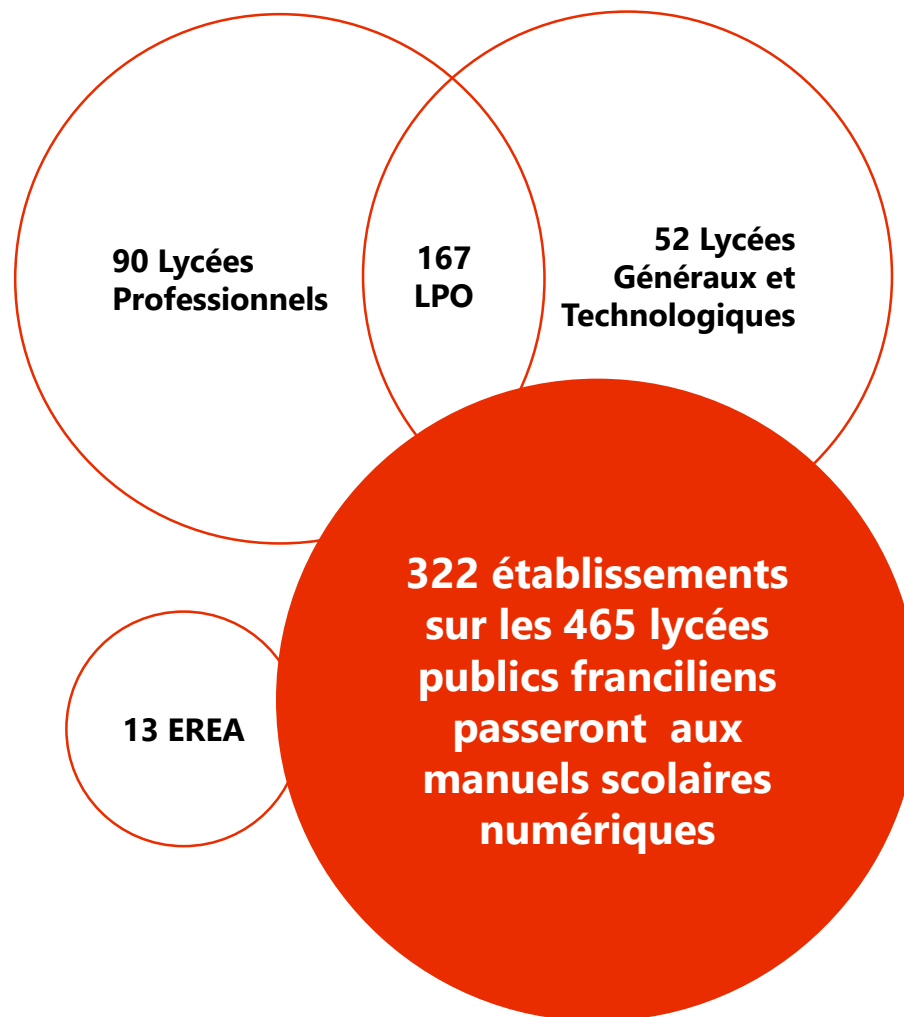


Les manuels numériques commandés par les établissements seront mis à disposition à travers de MonLycée.net.

Parallèlement, élèves et enseignants pourront accéder à un bouquet de ressources numériques mis à disposition par la Région.

# Plan de déploiement des équipements individuels **Rentrée 2019**

## Etablissements concernés



# Plan de déploiement des équipements individuels **Rentrée 2019**

## Partenaires de la Région



- ✓ Fourniture des tablettes et ordinateurs portables
- ✓ Fourniture du MDM (Mobile Device Management)
- ✓ Préparation des équipements : personnalisation et téléchargement des ressources



LE GROUPE LA POSTE

- ✓ Livraison des équipements
- ✓ Formation des Interlocuteurs Référents à la prise en main du MDM Sqool
- ✓ Gestion des retours des matériels défectueux

DANE



- ✓ Formation des Interlocuteurs Référents Plan au GAR
- ✓ Accompagnement des enseignants à la prise en main des outils et à l'accès aux ressources
- ✓ Accompagnement des enseignants au développement des usages
- ✓ Accompagnement des équipes de direction et des corps d'inspection

# Opérationnalisation du Plan de déploiement des équipements individuels et actions des Lycées

## Les points clés de réussite du déploiement

### L'identification par chaque lycée d'Interlocuteurs Référents du Plan de déploiement des équipements individuels

- ✓ Désignés par le chef d'établissement ils sécuriseront le déploiement du plan et sa gestion dans le temps en intervenant à différents niveaux : Administration du MDM / Gestion des ressources / SAV / Développement des usages
- ✓ Une ou plusieurs lettres de mission pourront être formalisées (*voir ci-après le détail des missions à couvrir*)

Action  
Lycée

### Une convention de mise à disposition des équipements à destination des élèves et de leurs familles

- ✓ Rédigée par la Région, elle fixera les conditions d'utilisation des équipements, la responsabilité des familles et des utilisateurs et les engagements de la Région
- ✓ Elle devra être transmise aux familles, par les établissements, pour lecture et signature dès la rentrée via le « pack rentrée »

Action  
Lycée

### La diffusion aux chefs d'établissement d'un Kit d'accompagnement

- ✓ La Région diffusera à la pré-rentrée aux chefs d'établissement un kit qui inclura : la présentation détaillée du Plan de déploiement des équipements individuels, les recommandations d'organisation à mettre en place au sein des établissements, la convention de mise à disposition des équipements, une FAQ pour répondre aux questions des familles

### La planification des livraisons en fonction des contraintes des établissements

- ✓ La Poste qualifiera avec chaque établissement ses capacités de stockage et ses conditions de réception des marchandises afin de planifier les livraisons des équipements à partir du 2 Septembre 2019

### Après une remise préalable aux enseignants, organisation par l'établissement d'une remise formelle des équipements aux élèves (type cérémonie avec présence éventuelle des parents)

- ✓ Permettant de responsabiliser les familles et les élèves
- ✓ La remise de l'équipement sera effectuée en échange du retour de la convention de mise à disposition des équipements signée par les parents

Action  
Lycée

### Un plan d'accompagnement des établissements et des usagers en collaboration avec les DANE

- ✓ Une formation des Interlocuteurs Référents du Plan sur la prise en main du MDM sera effectué par La Poste dès livraison des équipements
- ✓ Un accompagnement des enseignants sur la prise en main des équipements et l'accès aux ressources sera proposé par les DANE
- ✓ Un accompagnement des équipes d'encadrement et des corps d'inspection sera proposée par les DANE
- ✓ Un accompagnement aux usages avec une approche disciplinaire sera proposé aux enseignants par les DANE en relation avec les corps d'inspection

# Opérationnalisation du Plan de déploiement des équipements individuels et actions des Lycées

## Identification des Interlocuteur(s) Référent(s) du Plan

**Devront être identifiés par établissement un ou plusieurs interlocuteurs en mesure d'assurer les missions suivantes :**

Missions techniques et  
logistiques

- Gérer la réception et le stockage des équipements
- Administrer la flotte d'équipements via le MDM (gestion des tablettes et ordinateurs portables, des applications, des ressources)
- Gérer les ressources, attribuer les licences, implémenter le GAR
- Coordonner le SAV équipement (point de contacts utilisateurs en cas de problème matériels et lien avec le prestataire La Poste sur le renvoi de matériel)

Missions d'animation  
pédagogique

- Favoriser le développement des usages
  - Assurer le rôle de coordonnateur et d'animateur des équipes pédagogiques pour le développement des usages
  - Faire remonter à la DANE les usages pédagogiques locaux
  - Conseiller le chef d'établissement dans le choix des ressources numériques à acquérir

# Calendrier

## Etapes clés

